

**COMMUNIQUE AMADYS – www.amadys.fr
Octobre 2019**



AMADYS DEVIENT MEMBRE DE FRANCE ASSOS SANTE !

AMADYS a le plaisir d'informer qu'elle rejoint les 85 associations membres de France Assos Santé.

Suite à notre candidature et à sa soutenance à Paris en 2018, le Conseil d'Administration de France Assos Santé du 25 septembre 2019 a validé notre entrée parmi leurs membres.

Lire: <https://www.france-assos-sante.org/actualite/france-assos-sante-selargit/>

France Assos Santé, nom choisi par l'UNAASS (Union Nationale des Associations Agréées d'usagers du Système de Santé), est l'organisation de référence pour représenter de façon inter associative les patients et les usagers du système de santé français et leurs intérêts. Sa mission est officiellement reconnue par son inscription dans le code de la santé publique.

Forte de son agrément de représentation usagers et de son dossier d'activités pour le soutien des malades atteints de dystonie, AMADYS rejoint ainsi de grandes et multiples associations au sein du réseau de l'UNAASS. Ce nouveau positionnement renforce son action pour la défense des droits des patients, et pour faire entendre sa voix, en la joignant à l'intérêt commun : « la voix des usagers ».

Les Représentants Usagers proposés par AMADYS œuvrent déjà dans des établissements hospitaliers pour défendre les droits des malades, quelle que soit la pathologie dont ils sont atteints. C'est aussi grâce à leur engagement que cette collaboration est possible. Rejoignez-les, rejoignez-nous !

Membre d'Alliance Maladies Rares, de Dystonia Europe et de la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau, votre Association AMADYS est fière de son évolution et de la reconnaissance que lui manifestent les acteurs du système de santé.

E. Ponseel, Présidente, et le Conseil d'Administration d'AMADYS